

Notes de lecture

cier important. Ainsi en 1995-96 la dépense approche trois cents milliards de francs, soit 4 % du PIB tandis que ces dernières années l'indemnisation du chômage représente 40 % de la dépense pour l'emploi soit de cent dix à cent vingt milliards de francs ou un peu plus de 1,5 % du PIB.

Mais cette politique, dont le budget est devenu le deuxième budget civil après l'éducation nationale, est-elle efficace ? La réponse est mitigée. Les résultats dus aux diverses mesures sont examinés à partir des statistiques et des modèles économiques en prenant en compte les divers effets plus ou moins pervers (effet d'aubaine, effet de substitution, etc.).

Les auteurs estiment que les politiques spécifiques menées depuis le premier choc pétrolier ont réduit le chômage d'environ cinq cent mille unités. Leur appréciation générale sur ces politiques reste malgré tout assez nuancée *«la politique de l'emploi peut donc freiner les hausses conjoncturelles du chômage ou accompagner les restructurations permanentes du système productif, mais elle ne peut guère se substituer à elle seule, surtout à long terme, aux politiques macroéconomiques de croissance ou de réduction du temps de travail, seules à même d'ajuster les créations d'emploi aux besoins qui découlent de l'évolution de la population active»*.

Dans un dernier chapitre, les politiques de l'emploi dans les pays de l'OCDE sont comparées. On note une grande disparité avec, d'un côté les pays anglo-saxons (Etats-Unis, Grande-Bretagne) champions du libéralisme dont l'effort est minime et de l'autre côté la Suède et l'Allemagne dont les efforts sont importants. La France se situe dans une position intermédiaire.

En résumé, on trouve dans ce petit opuscule beaucoup de données chiffrées qui nous permettent de nous faire une idée précise de chacune des mesures pour l'emploi.

(J.D.)

RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL

MODE D'EMPLOI - LES CONDITIONS D'UN
PASSAGE RÉUSSI À 35 HEURES

Jean-Pierre Mongrand.

Les Editions d'Organisation. 1998.
333 pages.

Jean-Pierre Mongrand est responsable du département «Organisation» au sein du groupe GAN. Il est spécialisé dans les domaines de l'aménagement et de la réduction du temps de travail.

L'auteur évacue d'emblée le côté passionné que ce sujet ne manque pas de soulever pour se positionner en technicien qu'il est de démontrer en quoi un tel projet, lorsqu'il est bien anticipé et bien conduit, peut être un moyen efficace pour les entreprises d'accroître leur compétitivité sans sacrifier l'emploi. Tout le parti pris de son ouvrage est de se placer délibérément sur le terrain de l'action et le lecteur au fil des pages ne peut qu'être convaincu que seule la connaissance mais également pour nous syndicalistes la maîtrise de ces différentes étapes permettra un passage réussi aux 35 heures. Pour chaque étape, l'auteur explicite la démarche pour y parvenir. Cet ouvrage, qui se veut avant tout pratique, fournit une trentaine de fiches outils pour aider dans la préparation, la mise en œuvre et le suivi du passage aux 35 heures.

L'ouvrage se décompose en trois parties.

. Partie 1. Se donner des points de repère et dépassionner le sujet.

Elle a pour objectif d'éclairer la route de tout nouveau praticien de la réduction du temps de travail. Elle lui permettra d'abord de définir dans sa propre entreprise un langage commun et de s'approprier rapidement le cadre réglementaire sur le sujet. Quelques exemples sur les pratiques de nos principaux partenaires donnent une vision européenne du dossier. Dans une démarche qui se veut avant tout pragmatique, l'entreprise a tout intérêt à considérer la réduction du temps de travail non plus comme une fin en soi, mais comme un outil au service d'un double enjeu économique et social. Elle doit comprendre que des solutions de compromis avec les intérêts des salariés sont tout à fait possi-